

INFOS

N°1/2013

UNISYLVA

L'AVENIR DE NOS FORÊTS

Janvier 2013

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	1
MARCHÉS DES BOIS EN 2012	2
CONGRÈS UCFF	3
FUTAIE IRRÉGULIÈRE RÉSINEUSE	4
INFORMER ET SENSIBILISER LES PROPRIÉTAIRES	4



Gardons en mémoire l'aspect économique quand nous choisissons une essence et un mode de sylviculture.

La futaie jardinée, par exemple, est bien adaptée aux peuplements d'essences d'ombre telles que les sapins ou les hêtres. Son principe est de récolter, dans un peuplement en équilibre de classes d'âges, à intervalles réguliers, un volume égal à la quantité de bois produite sur la parcelle dans le même temps.

Il semblerait qu'une surface minimale de 30 ha soit nécessaire pour optimiser les opérations d'exploitation (marquage, abattage, débardage) et pour susciter l'intérêt des acheteurs. En dessous de cette surface, la situation économique est alors défavorable ce qui conduit le propriétaire à réduire les interventions sylvicoles indispensables à la pérennité de cette gestion exigeante en dégagements, dépressages, inventaires réguliers... Cette absence de suivis entrainera, comme on le constate dans les sapinières auvergnates, un vieillissement des peuplements qui conduira à une impasse économique. Cette belle sylviculture reste onéreuse et très technique. Elle ne peut et ne doit pas être généralisée.

Lors d'un renouvellement, le choix de l'essence est primordial. Il est d'abord dicté par le milieu (climat, sol) mais aussi par la productivité, les prix du m³ obtenus, et les coûts de sylviculture. Si les potentialités de la station le permettent, produire du douglas ou du mélèze en futaie régulière est actuellement économiquement plus intéressant que de produire des sapins en futaie régulière.

Avant de se lancer dans un schéma sylvicole et un choix d'essence qui engagent la propriété pour longtemps il faut faire des choix reposant sur des espérances des revenus et des certitudes de coûts.

Il est du devoir de la coopérative d'informer, de conseiller et d'aider ses adhérents à faire ce choix en fonction de la fertilité, de la situation et de la taille de la propriété. Chaque propriétaire restant bien sûr libre de ses choix. ■

Georges de Montlaur
Président d'UNISYLVA

PUBLICATION

Directrice de la publication :
Sophie Farinotti
16, avenue Henri Laudier
18 000 Bourges
Tél : 02 48 70 45 60

Crédits photos : UCFF et UNISYLVA

Ont collaboré à ce N° :

- Georges de Montlaur
- Gilles de Boncourt
- Benoît de Bellefon
- Sophie Farinotti
- Marie-José Hay
- Nicolas Jobin (UCFF)
- Henri Joannin
- Samuel Resche
- Benoît Rachez



«Une forêt privée gérée et préservée par un réseau d'hommes compétents au service des générations futures».

Calendrier des Ventes Groupées 2013

- 11/04 à Bourges (18)
- 20/06 à Bourges (18)
- 4/07 à Saint Vaury (23)
- 26/09 à Cosne / Loire (58)
- 10/10 à Montmarault (03)
- 21/11 à Cheverny (41)



Lot abattu/classé/trié
Prix : 398 euros/m³
Vente groupée de Cheverny
(dpt 41)



Douglas destiné à la
charpente - (Dpt 63)

A lors que l'année 2011 est restée en demi-teinte, les cours 2012 se sont progressivement réchauffés grâce à une conjoncture financière plus stable. Néanmoins, les ventes ont été impactées par des conditions météorologiques défavorables et des coûts d'exploitation en constante hausse.

LES VENTES PAR APPEL D'OFFRES

UNISYLVA a proposé au cours de l'année 2012 plus de 140 000 m³ aux industries françaises du sciage. Ces volumes ont été étalés sur 6 ventes concernant l'ensemble de nos régions d'intervention.

Marché du chêne :

La conjoncture incertaine et un marché asiatique en rupture de demande ont pesé sur les ventes de début d'année. Reprenant un peu de vigueur en juin et septembre, les cours se sont nettement raffermis pour les ventes d'automne.

- La reprise de la demande en tonnellerie, y compris sur les grains mi-fins, a contribué significativement à la bonne tenue des cours.

- Les chênes de qualité, présentés abattus débardés classés et triés en bordure de route, accessibles dès le début de la saison, enregistrent une nette plus-value avec de nombreuses offres dépassant régulièrement les 200 € voire 300 €/m³.

Marchés des résineux :

Les bois concernés sont essentiellement les pins en région Centre et l'ensemble « sapin-épicéa-douglas-mélèze » sur les zones pré-montagnardes des régions Auvergne, Limousin et Bourgogne.

- Le marché de l'emballage est resté à peu près constant dans la demande, même s'il on constate un léger tassement de prix de l'ordre de quelques pourcents selon les lots offerts tant en grandis qu'en épicéa de Sitka.

- La demande en fermette et charpente en épicéa et sapin est moyenne, les prix enregistrent une baisse.

- Le marché du douglas est en baisse tant dans la demande que dans les prix.

- Le mélèze reste une essence rare et recherchée dont les cours se maintiennent.

- Pour les pins, le marché est légèrement écrété mais globalement stable toutes espèces confondues. On enregistre toutefois une prime pour les lots de gros volume.

Marché du peuplier :

Principalement présent sur la région Centre,

le marché reste difficile et 25 % des volumes présentés sont restés invendus.

- Les débouchés « contreplaqué » souffrent de la sous-consommation dans le Sud de l'Europe du fait de la crise.

- L'emballage léger reste stable mais avec des prix qui ont été toujours inférieurs à ceux du contreplaqué.

- Quant au sciage, les prix sont résiduels traduisant la nécessité de pratiquer une sylviculture dynamique (élagage et exploitation vers 15 ans) garante de bois clairs de qualité déroulage.

LES VENTES PAR CONTRATS D'APPROVISIONNEMENTS

En 2012, elles ont mobilisé environ 500 000 m³. Par marché, on distingue :

La trituration : bois transformés en panneaux ou pâte à papier

Elle présente 25 % des volumes répartis en parts égales entre résineux et feuillus. Ces bois sont issus des premières éclaircies ou des houppiers de bois plus gros. Les prix sont souvent résiduels mais permettent de réaliser une sylviculture dynamique et précoce.

Le bois énergie (bois bûches et bois déchiquetés)

Il présente également le quart des volumes, en constante augmentation depuis 2007 grâce à la mise en place de plateformes de transformation et de distribution.

L'emballage (palette - caisserie...)

Ce marché utilise principalement des bois résineux. La crise affecte de façon durable ce débouché par la moindre consommation de biens dans toute l'Europe. Les volumes vendus par UNISYLVA comme les prix enregistrent une légère baisse en fin d'année.

La charpente (grumes et grumettes)

En résineux, c'est le marché le plus rémunérateur pour les bois de grosseur moyenne des « sapins-épicéas-douglas-mélèze ».

Malgré une baisse de demande sur la construction, UNISYLVA a maintenu ses ventes à des prix globalement stables sauf sur le douglas.

En feuillus, les volumes mobilisés concernent surtout les bois moyens de chênes issus des éclaircies préparatoires à la conversion dont les possibilités de vente étaient encore réduites il y a quelques temps. Ce marché plus actif aujourd'hui, permet de trier les meilleures qualités pour les orienter vers les ventes par appel d'offres ■

CONGRÈS COOPÉRATION FORESTIÈRE

➤ La forêt privée a besoin de la coopération....

Se regrouper au sein d'une coopérative forestière permet aux propriétaires forestiers de bénéficier d'un outil professionnel au service de chacun. Cette mutualisation de services en gestion, entretiens, exploitation des parcelles et commercialisation des bois est la garante d'une valorisation optimale des forêts des adhérents.

Le capital de la Coopérative UNISYLVA est détenu par 11 000 adhérents qui ont souscrit des parts sociales lors de leur adhésion. Chaque adhérent dispose alors d'une voix lors de l'assemblée générale et ceci quelque soit l'importance de sa participation au capital.

C'est un conseil d'administration composé de propriétaires forestiers adhérents qui établit les objectifs et la politique de la Coopérative. Ces actions sont mises en œuvre par des hommes et femmes salariés sous la responsabilité d'un Directeur Général.

- Produire plus et produire mieux.
- Renforcer notre présence dans les organes de décisions forestières.
- Rassembler et mettre en réseau.

A gauche : Georges de Montlaur
(Président UNISYLVA)
A droite : Gilles de Boncourt
(Directeur Général UNISYLVA)



Dans un contexte où le monde connaît l'une des crises les plus difficiles de son histoire, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a mis à l'honneur l'efficacité du modèle coopératif avec « **2012 année internationale des coopératives** ».

UNISYLVA s'est impliquée dans ce vaste projet en participant au congrès organisé par l'UCFF(*) qui s'est tenu à Paris en septembre 2012.

Devant une demande sans cesse grandissante de l'éco matériau bois, UNISYLVA se doit de trouver des solutions concrètes aux attentes de ses sociétaires producteurs et répondre au besoin des professionnels de la filière forestière. Le dynamisme, la réactivité et la compétence technique de votre coopérative vont nous permettre de répondre aux 10 enjeux pour la coopération forestière fixés par le Président de l'UCFF Cyril LE PICARD :

- La promotion de l'économie solidaire.
- Le producteur forestier au centre de cet enjeu.
- Le développement de tous les marchés du bois.
- Être un acteur du développement durable.
- Créer des emplois, participer à l'aménagement du territoire.
- Montrer la transparence de notre modèle économique.



Cyril LE PICARD
Président UCFF
Photo UCFF



Stéphane LE FOLL
Ministre de l'agriculture
Photo UCFF

• Devenir un des fleurons de l'économie forestière.

Ce rôle primordial des coopératives forestières dans le développement de la filière forêt bois a par ailleurs été mis en exergue par le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Stéphane LE FOLL,

lors de son discours de clôture du congrès. Le Ministre a mis la forêt au cœur des enjeux sur le pacte productif et l'énergie, et a placé les coopératives forestières comme un acteur incontournable de l'organisation de la filière forêt bois ■

(*) A propos de l'UCFF ...

UNISYLVA fait partie de l'UCFF qui rassemble les coopératives forestières et groupements de gestion répartis sur tout le territoire national. Cette Fédération agit pour le développement de ces organisations dans le but de mieux défendre les intérêts économiques des propriétaires forestiers, qui sont leurs adhérents et fondateurs. L'UCFF assure un rôle d'animateur de ce réseau, de porteur de projets mutualisés, et de représentation politique au niveau des institutions nationales et européennes. A travers sa double certification PEFC et ISO 14001, l'UCFF s'engage pour la gestion durable des forêts et la réduction de ses impacts négatifs sur l'environnement.

Chiffres clés de la coopération forestière ...

- 115 000 producteurs forestiers adhérents
- 2,2 millions d'hectares de forêt gérés.
- 900 salariés directs, 5000 emplois indirects.
- 350 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 7,5 millions de mètres cubes de bois mobilisés par an.
- 12 000 hectares reboisés en France en 2011.

Nicolas JOBIN (UCFF) et Sophie FARINOTTI

LA FUTAIE IRRÉGULIÈRE RÉSINEUSE

➤ la réussite repose sur le dosage de la lumière ...

Futaie jardinée
Forêt de Charlannes
(Dpt 63)



Les dégagements et
dépressages de semis sont
indispensables.
Ils constitueront votre
future réserve.

La sylviculture irrégulière vise, dans un renouvellement continu, à obtenir sur une même parcelle l'ensemble des classes d'âges (du semis à l'arbre mûr).

Le sapin pectiné, par son comportement très sciaphile (qui aime l'ombre), est l'essence la plus adaptée à ce mode de gestion.

Les peuplements gérés par UNISYLVA en Auvergne et Bourgogne avec cette technique sont constitués le plus souvent de 80 % de sapin pectiné et 20 % d'épicéa. Certaines parcelles ayant subi des dommages lors des tempêtes présentent souvent une proportion beaucoup plus importante de mélèze ou d'épicéa (essences héliophiles : qui aiment le soleil).

Cette gestion nécessite une grande technicité et un suivi très régulier.

Dans la pratique on réalise des inventaires pied à pied qui nous renseignent sur le matériel présent (nombre de tiges par catégorie de diamètre) puis on confronte la courbe obtenue avec une courbe théorique appelé norme qui correspond au nombre idéal d'arbres pour

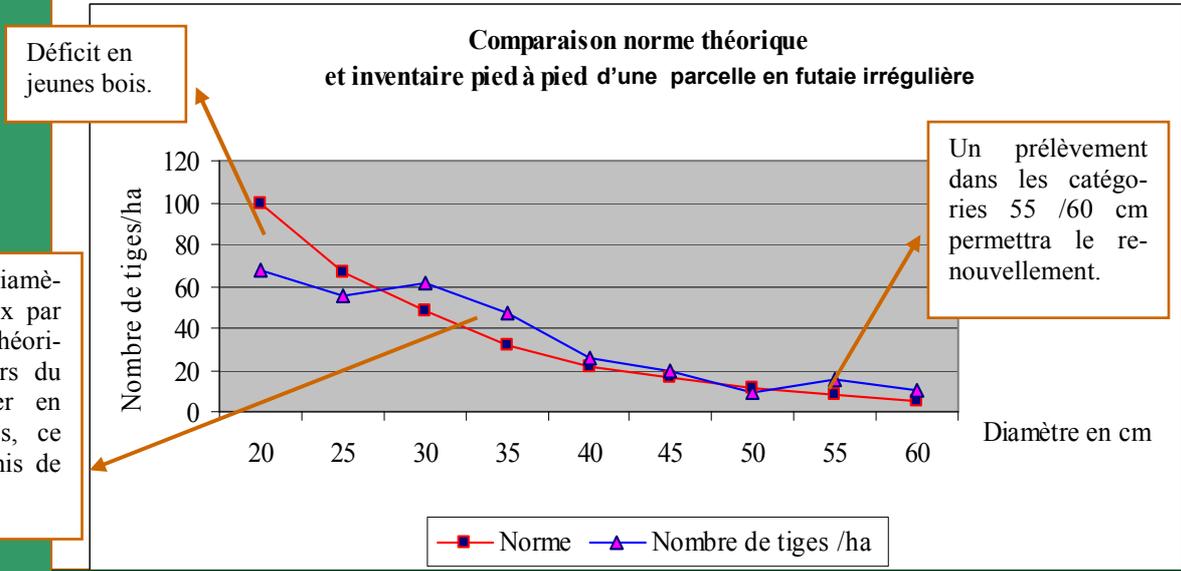
que le peuplement se perpétue à l'identique. On peut alors pratiquer une coupe dite « jardinatoire » qui permettra de se rapprocher de la norme.

Dans un peuplement équilibré, cette coupe jardinatoire repose sur les principes suivants :

- Il faut récolter tous les 5/8 ans ce que la parcelle a produit : exemple si votre sapinière a produit 5 m³/ha/an et que l'on passe en coupe tous les 7 ans, il conviendra de prélever lors de la coupe 35 m³/ha.
- Le nombre d'arbres récoltés ou chablis doit être égal au nombre d'arbres qui devient précomptables c'est-à-dire qui atteint 20 cm de diamètre à 1,3 m de hauteur.
- Il est primordial, pour la réussite de cette gestion, de veiller à étager le peuplement ce qui permettra l'arrivée au sol d'une lumière diffuse.

Ce dosage de lumière est la clé de la réussite de l'installation des semis et par conséquent du renouvellement continu de la parcelle ■

Les 30/35/40 cm de diamètre sont trop nombreux par rapport à la norme théorique. Il conviendra lors du martelage de prélever en priorité ces catégories, ce qui permettra aux semis de s'installer.



INFORMER ET SENSIBILISER LES PROPRIÉTAIRES

➤ un autre regard sur la forêt...



Assemblée générale
sur les éclaircies résineuses

Depuis de très nombreuses années votre coopérative forestière s'investit aux côtés des CETEF, GVF, GEDEF, CRPF dans la sensibilisation et l'information auprès des propriétaires forestiers.

A ce titre, nous participons ou animons régulièrement des réunions de vulgarisation, des FoGeFor (Formation à la Gestion Forestière), des journées pour les écoles forestières ...

Nous souhaitons au cours de ces journées transmettre notre passion de la forêt, faire découvrir la gestion, le pourquoi de certaines coupes, l'urgence

des renouvellements des peuplements vieillissants, les nouvelles techniques sylvicoles...

Les objectifs principaux de ces formations sont que les propriétaires portent un autre regard sur leur forêt, qu'ils deviennent pleinement acteurs de la gestion de leur massif, que les termes utilisés dans les documents de gestion paraissent moins hermétiques ■

Vous pouvez retrouver le programme des réunions sur le site du crpf : www.crpf.fr.